



Mulhouse, mardi 8 juin 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02963

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Arrêté préfectoral n° CAB/PSI/VNF n° 16 du 8 juin 2020

**Manifestation nautique et activités nautiques
(organisées par le Canoë Kayak Val de Sarre)****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 13/06/2021 de 09:00 à 17:00o **Sarre canalisée**

entre les pk 71.200 (entrée de la dérivation) et pk 71.500 (passerelle piétonne) -

Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Par mesure de sécurité, le port du gilet de sauvetage ou d'une aide individuelle à la flottabilité est obligatoire pour les membres du Canoë Kayak Val de Sarre et aux coparticipants.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UT Canal de la Sarre, 1, rue de Steinbach, BP 91131, 57216 SARREGUEMINES

Tél : 03 87 27 66 50 - Fax : 03 87 95 53 19

Date limite d'affichage :

14/06/2021

Chef de Cellule

Signé

Olivia RENARD